

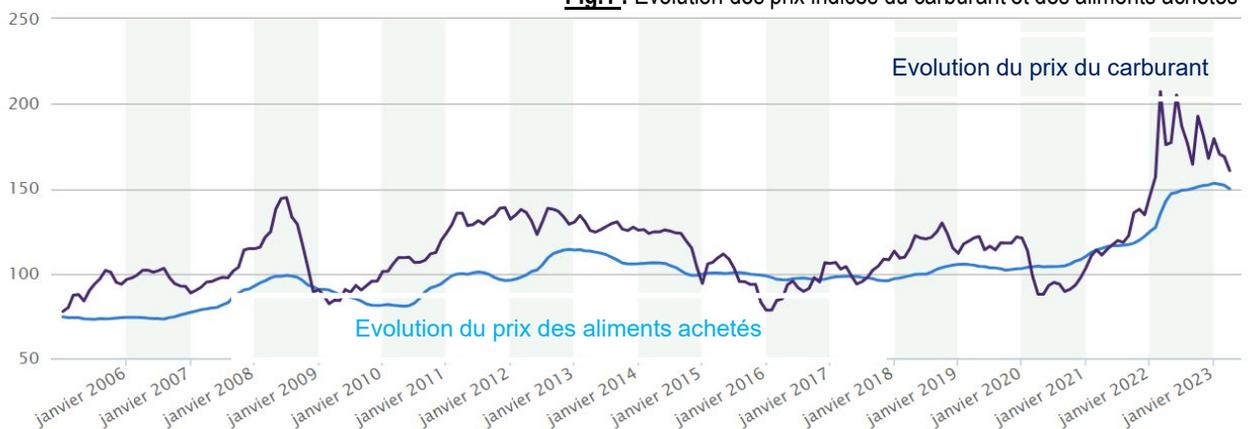


ZOOM : ESTIMATION DES COÛTS DE PRODUCTION 2022 DES ÉLEVAGES SUIVIS EN RÉFÉRENCE SUR LE MASSIF CENTRAL

L'année 2022 a été marquée sur le plan climatique par une sécheresse quasi généralisée sur l'ensemble du territoire français, et sur le plan économique, par une inflation des intrants atteignant des sommets : + 20 % en un an. Celle-ci sera en partie compensée par la hausse des prix des gros bovins comme ceux des animaux maigres, de type broutards. Comment s'en sont sortis les élevages allaitants bio suivis dans le cadre des projets BioViandes et BioRéférences ? Qu'en est-il de l'évolution de leurs coûts de production entre 2020 et 2022 ?

L'envolée de prix des intrants en 2022...

Fig.1 : Evolution des prix indicés du carburant et des aliments achetés



Source : Institut de l'Elevage, d'après INSEE et AGRESTE
Indice base 100 – année 2015

L'IPAMPA Bovin viande, indice des prix d'achat des moyens de production agricole, permet de mesurer le niveau des charges dans les ateliers bovins viande et de suivre leur évolution dans le temps. Il est représentatif de 70 % des charges totales. Les 30 % restants correspondent aux valeurs du fermage et du SMIC, voire de l'inflation pour certains services.

Ainsi, dans nos hypothèses de calcul du coût de production, la charge Carburant aura évolué de 51,1 % entre 2021 et 2022, les salaires de plus de 5,2 % (avec deux augmentations successives du SMIC en 2022).

Seul bémol à ce jour : il n'existe pas d'IPAMPA Bio, donc l'évolution des charges d'aliments achetés correspond à l'évolution de prix observés en conventionnel. Sera donc retenue l'évolution de 24 % en moyenne entre 2021 et 2022 pour l'estimation des coûts de production.

Fig.2 : Evolution des principaux postes de charges composant le coût de production

Hypothèses retenues	Evolution Prix 2022/2021
Fermage	+ 3,6 %
Aliments achetés	+ 24,0 %
Frais vétérinaires	+ 4,6 %
Carburant	+ 51,1 %
Salaires	+ 5,2 %
Inflation	+ 6,2 %

Fig.3 : Evolution des coûts de production des systèmes naisseurs-engraisseurs de **boeufs** bio
(EST : coût de production estimé avec l'IPAMPA)

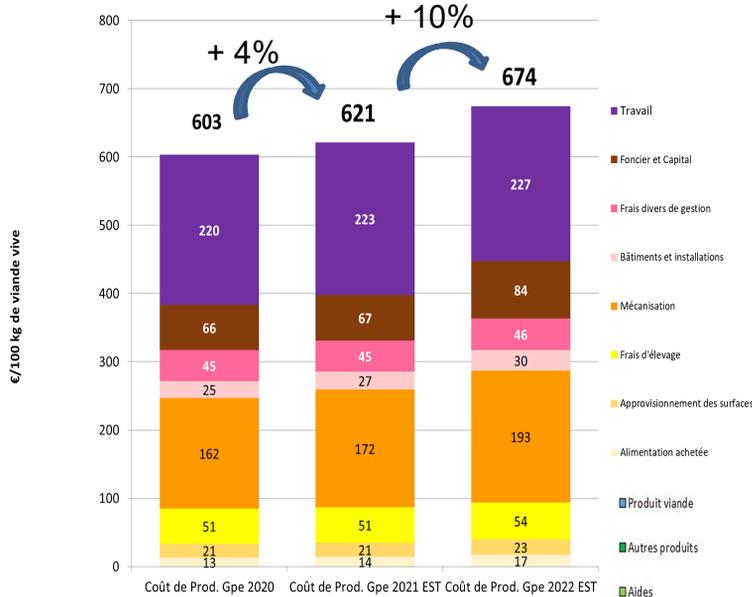
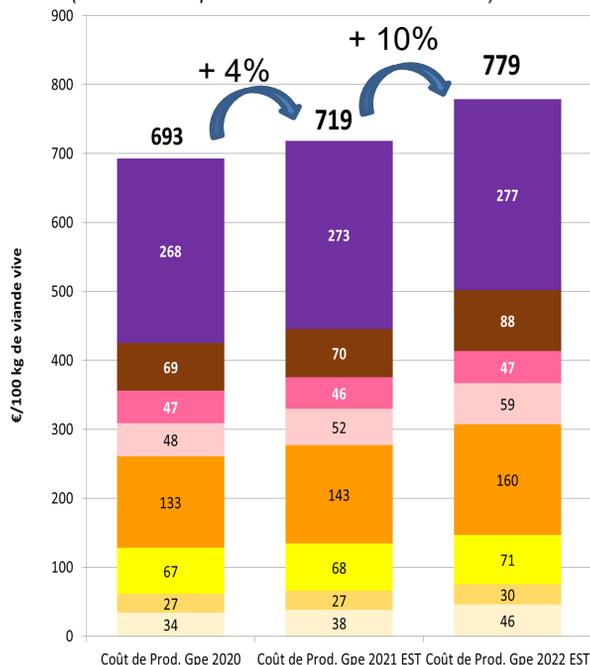


Fig.4 : Evolution des coûts de production des systèmes naisseurs-engraisseurs de **veaux** bio
(EST : coût de production estimé avec l'IPAMPA)



Même si les éleveurs étudiés sont de **faibles consommateurs de concentrés**, ils en achètent une petite part et subissent l'augmentation des prix entre 2021 et 2022. Si celle-ci est minime (+ 4 €/100 kg de viande vive (vv) entre 2020 et 2022) chez les naisseurs-engraisseurs (NE) de boeufs (car la plupart produisent leurs concentrés sur l'exploitation), elle est plus marquée chez les NE de veaux, qui sont plus herbagers et n'ont pas toujours de céréales produites sur l'exploitation. Cette charge progresse chez ces derniers de +12 €/100 kg vv.

Que l'on conduise son exploitation en bio ou en conventionnel, **l'impact de la hausse du carburant** (+51,1 % entre 2021 et 2022) se traduit par une hausse des charges de mécanisation importante pour les deux types de systèmes (+12 %). Il en est de même pour la valeur **travail**, qui progresse aussi de 2 %.

L'ensemble des charges ayant augmenté entre 2021 et 2022, les coûts de production des systèmes étudiés **augmentent de +10 %**. Le coût de production de systèmes boeufs atteint les 674 €/100 kg vv et celui des NE de veaux tutoie les 780 €/100 kg vv.

Le projet BioViandes

Rédaction et traitement des données : Christèle Pineau, (Institut de l'Élevage), Simon Brossillon (Institut de l'Élevage, ITAB) Bastien Dallaporta (ITAB)

Collecte des données : Marianne Philit (Agribio Rhône et Loire), Marie Redon (Bio 63), Benjamin Hatterley (Bio 46), Philippe Halter (CA 43), Vincent Vigier (CA 15), Guillaume Alazard (APABA), Damien Nicolas (Bio Bourgogne), Marie-Claire Pailleux (CA 63), Natacha Lagoutte (CA 23), Marie-Line Barjou (CA 87), Stéphane Brisson (CA 42), Christophe Capy (CA 19), Emmanuel Desilles (CA 03).

Remerciements : Les auteurs tiennent à remercier l'ensemble des conseillers, des éleveurs et des partenaires pour leur contribution à la bonne réalisation de l'étude.

Date de publication (dans le cadre de la tranche 2 du projet) : mars 2023



Maîtrise d'ouvrage et coordination du projet BioViandes : **Pôle Bio Massif Central**

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont, 89 avenue de l'Europe - BP 35 - 63 370 LEMPDES

<https://pole-bio-massif-central.org/bioviandes/>

BioViandes tranche 2 financée dans le cadre de la convention Massif Central par



agence nationale de la cohésion des territoires

